

TERRITOIRE RUHENERI

Ruhengeri, le 31 ~~7~~ ~~7~~

N° 4 MOI. 3

Au sous-chef

Veuillez rechercher le nommé:

fils de:

colline:

et de:

Territoire:

Ruhengeri



6416

(recherché pour)

L'intéressé est (travailleur contracté au service de

Il sera amené au bureau du Territoire le

Not
rière de remettre la présente
convocation au Juge de Police.

L'administrateur de Territoire,

UNION MINIÈRE DU HAUT KATANGA

Société Congolaise à responsabilité limitée

R. C. ELISABETHVILLE NO 1014

PRIÈRE D'ADRESSER TOUTES CORRESPONDANCES
À M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
MINAUTKA ELISABETHVILLE

VOTRE RÉFÉRENCE ... 789/KBA 291.

NOTRE RÉFÉRENCE

YMO

~~Elisabethville~~

Katumba, le 24 juillet 1954.

Monsieur l'Administrateur Territorial
de et à

RUHENERI.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Nous avons l'honneur de déposer plainte
à charge de notre travailleur dont identité ci-dessous, pour
désertion et abus de confiance.

Nom:	MAKINGU	Colline:	GACUNDURA
Père:	RUTUKU	Sous-chef:	RUHUNGA
Mère:	NYIRAYOBOKA	Chefferie:	KIBALI-BUBERUKA

Ce travailleur a renoncé pour un terme
de trois ans et son contrat a été visé à RUHENERI le 3 mars 54
par Monsieur NEVEJANS, Agent Territorial Principal.

Suite à son renagement, il a reçu une
indemnité de congé de 449,-frs. Or ce travailleur ne répond pas
à nos convocations.

Nous vous serions reconnaissants de
bien vouloir faire rechercher cet homme et le mettre en demeure
d'accomplir ces obligations contractuelles, à l'expiration de la
peine que vous lui infligeriez éventuellement.

D'avance nous vous remercions, et vous
prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance
de notre considération très distinguée.

UNION MINIERE DU HAUT KATANGA,

Olivier